



Information relative aux plans de Stock-Options de Performance

Dans le cadre d'une volonté permanente d'amélioration de ses pratiques, la Société a décidé d'engager une réflexion sur les plans de Stock-Options de Performance (SOP) applicables aux attributions effectuées à compter du 1^{er} janvier 2020. Cette étude, menée sous l'égide du Comité des Rémunérations (CR), portera sur les modalités d'exercice à l'expiration de la période d'acquisition de la part des SOP soumise à une condition de performance liée au TSR (*Total Shareholder Return*) afin de revoir tout mécanisme susceptible d'être assimilé à un mécanisme de tests multiples (« *re-testing* »).

L'étude sera conduite avec l'assistance d'un conseil externe indépendant et aura pour objectif la mise en place d'un mécanisme devant assurer (i) la nature incitative et l'objectif de fidélisation long terme des attributions de SOP, (ii) l'équilibre entre les intérêts des actionnaires, de la Société et des bénéficiaires, (iii) la neutralité en termes de coûts pour la Société, (iv) la maîtrise de l'effet dilutif potentiel et (v) la prise en compte des différentes attentes des actionnaires et agences de conseil en vote.

Les conclusions de cette étude feront l'objet d'un dialogue actionnarial.

A la suite de ce dialogue, les termes, modalités et conditions des plans d'attribution de SOP à venir seront proposés dès 2020, sur recommandation du CR et après approbation du Conseil de Surveillance.